



## déclaration de la retenue d'impôt sur les tantièmes

**nom** (raison sociale) **du débiteur**

1

**adresse complète** du siège statutaire ou de l'administration centrale

2 

numéro	rue
<input type="text"/>	<input type="text"/>

3 

code postal	localité	pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### type de déclaration

(cocher une seule case)

- 4  **déclaration initiale**
- 5  **déclaration rectificative** (doit tenir compte de la nouvelle situation)
- 6  **déclaration d'annulation** (concerne la totalité d'une déclaration remise précédemment)

**date de la déclaration à rectifier ou à annuler** (joindre copie(s))

7

**montant brut total hors TVA** des tantièmes (détails par bénéficiaire indiqués à la (aux) page(s) suivante(s))

8

**montant total de l'impôt retenu** (la retenue est fixé à 20% du montant brut mis à la disposition des bénéficiaires)

9

**date de la mise à la disposition** aux bénéficiaires

10  (jj/mm/aaaa)

**pour la période du**

11  (jj/mm/aaaa)

**au**

(jj/mm/aaaa)

**date du versement de l'impôt retenu** au receveur compétent des contributions

12  (jj/mm/aaaa)

Dans le délai de 8 jours à partir de la date de la mise à la disposition des revenus, le débiteur des revenus est tenu de déclarer au bureau d'imposition et de verser l'impôt retenu au receveur compétent des contributions.

La présente déclaration est certifiée exacte et complète.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
signature

réserve à l'administration

\_\_\_\_\_  
nom et prénom du signataire

# détails par bénéficiaire <sup>1)</sup>

numéro de dossier

modèle 510 bis

page : 2

nom / raison sociale		prénom		matricule <sup>1)</sup>								montant brut hors TVA des tantièmes	montant de la retenue d'impôt (20% du montant brut)	
numéro	rue	code postal	localité	pays										
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														

<sup>1)</sup> - l'indication du numéro de matricule complet est obligatoire pour les bénéficiaires résidents

- pour le bénéficiaire ne disposant pas de numéro de matricule la date de naissance est à indiquer

j	j	m	m	a	a	a	a												
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- l'adresse à indiquer pour le bénéficiaire est l'adresse du domicile et non pas l'adresse professionnelle



# détails par bénéficiaire <sup>1)</sup>

numéro de dossier

modèle 510 bis

page : 4

nom / raison sociale		prénom		matricule <sup>1)</sup>												montant brut hors TVA des tantièmes	montant de la retenue d'impôt (20% du montant brut)		
numéro	rue	code postal	localité	pays															
23																			
24																			
25																			
26																			
27																			
28																			
29																			
30																			
31																			
32																			

<sup>1)</sup> - l'indication du numéro de matricule complet est **obligatoire pour les bénéficiaires résidents**

- pour le bénéficiaire ne disposant pas de numéro de matricule la date de naissance est à indiquer

j	j	m	m	a	a	a	a									
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- l'adresse à indiquer pour le bénéficiaire est l'adresse du domicile et non pas l'adresse professionnelle

montant brut total hors TVA des tantièmes (total des pages 2, 3 et 4)	montant total de la retenue d'impôt (total des pages 2, 3 et 4)
--	--

--	--